

En 2026, boostez votre exploitation en rejoignant le réseau des agriculteurs bio : accédez à des formations et informations exclusives et adaptées, participez au développement de vos filières et de vos débouchés, contribuez à la notoriété de l'AB et de ses bienfaits, le tout pour défendre vos couleurs pour cultiver un avenir durable !



VOS COORDONNÉES

(siège social pour envoi courrier)

Structure :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. portable : Tél. fixe :

E-mail : @.....

ADRESSE DE LA FERME :
(si différente du siège social)

ADHÉSION

Appel à cotisation 2026



• Bio des Vosges •

GAB des Vosges

Chambre d'Agriculture des Vosges
La Colombière-Rue André Vitu
88026 EPINAL Cedex
gab88@biograndest.org

MONTANT DE L'ADHÉSION

Le montant de la cotisation au réseau augmente de 10% en 2026. Bio des Vosges a fait le choix de prendre à sa charge cette augmentation pour garder le tarif 2025 pour les acteurs bio.

		Montant de la cotisation	Reste à charge
<input type="checkbox"/> Producteurs (bio/conversion)	<input type="checkbox"/> Entre 0-30 k€ de chiffre d'affaires et 1ère année de conversion pour les producteurs	110 €*	100 €
<input type="checkbox"/> Opérateurs de filière (collecteur, transformateur, distributeur)	<input type="checkbox"/> 30-120 k€ de chiffre d'affaires	165 €*	150 €
	<input type="checkbox"/> 120-250 k€ de chiffre d'affaires	275 €*	250 €
	<input type="checkbox"/> 250-500 k€ de chiffre d'affaires	385 €*	350 €
	<input type="checkbox"/> Plus de 500 k€ de chiffre d'affaires	550 €*	500 €
<input type="checkbox"/> J'adhère pour la première fois. Je bénéficie d'une prise en charge de 50% de mon adhésion par Bio des Vosges		- 50 %	
<input type="checkbox"/> Futur agriculteur bio, <input type="checkbox"/> agriculteur conventionnel <input type="checkbox"/> petit opérateur local (artisan, commerçant...) <input type="checkbox"/> association (hors association assimilée à une exploitation) <input type="checkbox"/> autre			35 €
<input type="checkbox"/> Citoyen <input type="checkbox"/> agriculteur retraité <input type="checkbox"/> autre (préciser :)			15€
+ Je fais le choix d'une participation complémentaire libre pour : <input type="checkbox"/> le GAB <input type="checkbox"/> Bio en Grand Est <input type="checkbox"/> FNAB		€

Montant de la cotisation 2026

* Ces montants comprennent 20€ pour le GAB, 45€ pour la FNAB, le restant pour Bio en Grand Est. Ils sont nets (sans TVA).

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU GAB 88
 RÈGLEMENT PAR VIREMENT : IBAN : FR76 1720 6002 6756 7388 0301 024
Merci de préciser dans l'objet de votre virement « cotisagab88_nom ou raison sociale »

RÈGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE EN LIGNE VIA HELLO ASSO
Scannez le QR code ci contre et ne remplissez pas ce bulletin



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Circuit court : OUI / NON

Si oui, je souhaite apparaître gratuitement sur bonplanbio.fr, merci de me recontacter.

COORDONNÉES DES ASSOCIÉS EXPLOITANTS

1^{ER} ASSOCIÉ :

Nom - prenom :

Tél. portable :

E-mail :

Année de naissance :

2^{ÈME} ASSOCIÉ

Nom - prenom :

Tél. portable :

E-mail :

Année de naissance :

3^{ÈME} ASSOCIÉ

Nom - prenom :

Tél. portable :

E-mail :

Année de naissance :

Le GAB 88 est membre de Bio en Grand Est et de la FNAB.



FNAB

Pédagogie Nationale d'Agriculture Biologique